



Trophée des jeunes cyclistes de SERVANT

Dimanche 31 mars 2019

Règlement de l'épreuve École de vélo

1 PRÉSENTATION

Le prix cycliste de la Municipalité de Servant est une compétition placée sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme réservé aux catégories des Écoles de vélo (pré-licenciés, poussins, pupilles, benjamins, minimes, filles et garçons).

Elle se déroulera cette année sur un seul site, à proximité du Plan d'eau de Servant.

Un fléchage sera mis en place pour indiquer les différents lieux pour les épreuves de la journée.

L'organisation technique est assurée par l'Étoile Cycliste de Clermont-Ferrand en collaboration avec la Municipalité de Servant.

Les dossards seront à la disposition des compétiteurs à partir de 9h au complexe du Plan d'eau de Servant.

Les épreuves proposées à l'occasion de cette journée seront les suivantes :

- Cyclo-cross pour toutes les catégories (filles et garçons) à partir de 10h00,
- Vitesse chronométrée pour toutes les catégories (filles et garçons) à partir de 11h00,
- Régularité pour toutes les catégories (filles et garçons) à partir de 13h30.

1.1 Épreuve de cyclo-cross

Cette épreuve concernera toutes les catégories (pré-licenciés à minimes, filles et garçons).

La durée de l'épreuve sera :

- pour les pré-licenciés : 5 min
- pour les poussins : 7 min
- pour les pupilles : 10 min
- pour les benjamin(e)s : 15 min
- pour les minimes : 20 min

Une zone de dépannage sera mise en place sur le parcours. Aucun dépannage ne pourra s'effectuer en dehors de cette zone sous peine de déclassement.

1.2 Épreuve de vitesse chronométrée

Chaque coureur des catégories de pré-licencié à minimes (filles et garçons) effectuera un sprint chronométré individuel sur une ligne droite bitumée.

La distance du sprint sera

- 60m pour les catégories pré-licenciée, poussins et pupilles,
- 80m pour les catégories benjamins et minimes.

L'ordre de départ se fera dans l'ordre des dossards. Chaque départ sera espacé de 30 secondes. Le départ se fera tenu par un arbitre club.

Le chronométrage sera fait par des arbitres clubs manuellement.

1.3 Épreuve sur route

Cette épreuve de régularité concernera toutes les catégories (pré-licenciés à minimes, filles et garçons). Le circuit aura une partie commune de 2,8 kms mais sera portée à 5,2kms pour la catégorie minime (garçon et fille). **Le parcours aura pour particularité cette année d'emprunter sur 550 m un chemin en terre battue.**

Les heures de départ et le nombre de tours à effectuer seront les suivants :

- de 13h30 à 15h
 - pré-licenciés : 1 tour de 2,8 kms soit 2,8 kms
 - poussins : 2 tours de 2,8 kms soit 5,6 kms
 - pupilles : 3 tours de 2,8 kms soit 8,4 kms
 - benjamins : 5 tours de 2,8kms soit 14 kms
- de 15h15 à 16h15
 - minimes : 4 tours de 5,2 kms soit 20,8 kms

2 CLASSEMENTS

Pour chaque épreuve, le compétiteur obtiendra un nombre de points en fonction de sa place (voir barème de points). La somme des points marqués par le compétiteur lors des 3 épreuves donnera son classement final. Le compétiteur qui totalisera le plus petit nombre de point remportera le classement final.

Barème des points :

Place	Points
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
...	...
25	25

En cas d'égalité de points lors d'une manche, c'est l'épreuve sur route qui sera décisive.

Un classement unique, fille et garçon, sera établi pour les épreuves. Les points seront attribués à la place réelle obtenue.

Exemple : 1ère place coureur fille / 2ème place coureur garçon. Le garçon marquera 2 points même s'il est 1er garçon.

Exemple :

- coureur 1 : 1^{er} route, 3^e cyclo-cross, 1^{er} vitesse → 5 points
- coureur 2 : 2^e route, 2^e cyclo-cross, 2^e vitesse → 6 points
- coureur 3 : 3^e route, 1^{er} cyclo-cross, 3^e vitesse → 7 points

Le coureur 1 remporte l'épreuve, suivi du coureur 2 puis du coureur 3.

3 AUTRES

3.1 Récompenses

Le premier de chaque catégorie (garçons et filles) sera récompensé. Tous les enfants pourront profiter d'un goûter à l'issue de la remise des récompenses.

3.2 Accès au site de compétition

L'accès à la compétition de Servant, dans le Nord du département du Puy de Dôme à proximité de Saint Eloy les Mines(8 kms), peut se faire par la N144 et la D987.

La commune de Servant se trouve à environ de 50 kms de Clermont-Ferrand.

3.3 Contrôle des braquets

Pour chaque catégorie, un contrôle des braquets sera effectué 15 minutes avant l'épreuve de régularité.

Pré-licenciés / Poussins / Pupilles : 5,60m

Benjamin : 6,40m

Minimes : 7.01m

En cas de crevaison, un changement de roue avec braquet conforme sera autorisé au podium ou sur une zone fixe de dépannage délimitée.

3.4 Ravitaillement

Aucun ravitaillement ne sera autorisé, sauf pour les minimes en cas de conditions climatiques exceptionnelles et sur décision des arbitres.

3.10 Le rôle des parents sur une épreuve

Les 10 commandements pour vous aider à prendre du recul :

1. Je me rappelle que mon enfant fait du sport pour son plaisir et non le mien.
2. Je le sensibilise au fait qu'il y a une opportunité d'évolution dans chaque situation, qu'elle soit connotée positivement ou négativement (victoire ou défaite).
3. Je ne critiquerai jamais mon enfant sur une erreur ou une défaite lors d'une compétition. Je le soutiendrai, lui ferai un retour positif et motivant.
4. Je respecterais les coéquipiers de mon enfant, ses adversaires, les arbitres et les bénévoles.
5. Je n'oublierai pas que mon enfant n'est pas un professionnel miniature et par conséquent, il ne peut pas être évalué avec les mêmes critères qu'un adulte, encore moins un professionnel.
6. Je ne remplacerai pas le coach et lui ferai confiance quant à ses compétences.
7. Je ne transfère pas mes envies de réussite ou ma carrière rêvée sur lui...
8. Mon enfant n'est pas responsable de mes propres frustrations en cas de non réussite, c'est à moi de gérer mes propres états d'âme.
9. J'aime mon enfant de façon inconditionnelle.
10. Je laisse à mon enfant un espace d'autonomie et de développement.